



COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 21 Mars 2013

PRESENTS : MM Yann JACCAZ, Pierre BESSY, Marie-Paule PERINET-MARQUET, Jean-Paul JACCAZ, Claude JOND, Anthony CHAMBET, Patrick DESCHAMPS, Dominique PELLISSIER, Stéphanie PERNOD, Jean-Claude DESRUES, Georges BASSET.

ABSENT excusé : MM Guy PERINET-MARQUET.

ABSENTS : MM Guy BARDET, Julie MOLLARD, Jean LABROUSSE.

Procuration : Guy PERINET-MARQUET à Marie-Paule PERINET-MARQUET.

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, et ce, conformément à l'article L-2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Claude DESRUES a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 Février 2013

Chaque membre de l'assemblée ayant eu, en temps utile, communication du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 Février 2013, les élus présents sont appelés à faire part de leurs remarques ou éventuelles volontés de faire porter des rectifications à ce document. A défaut d'observations, le procès-verbal du 20 Février 2013 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 21 Mars 2013

QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE MAIRE

Chapitre Finances

1°) Plan de financement – Aménagement RD 1212

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention auprès du Conseil Général pour l'aménagement de la RD 1212 (travaux de nouvelle place de l'église et de plateau surélevé sur la route départementale).

Adopté à l'unanimité.

2°) Plan de financement – Sécurisation route des Varins

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention auprès du Conseil Général pour la sécurisation de la route des Varins à savoir : plateau surélevé, trottoirs et stationnements.

Adopté à l'unanimité.

3°) Plan de financement – Aménagement route de l'Arly

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une nouvelle subvention auprès du Conseil Général pour l'aménagement de la route de l'Arly.

Adopté à l'unanimité.

4°) Subventions - Attribution

Il a été proposé un tableau indiquant le détail des subventions de fonctionnement attribuées aux personnes de droit privé, essentiellement des associations (voir en annexe).

Adopté à l'unanimité.

Chapitre administration

5°) Création poste adjoint technique principal 2^{ème} classe.

Il est proposé au Conseil Municipal la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour un des agents de la commune.

Adopté à l'unanimité.

6°) Rythmes scolaires – Demande de dérogation

Il est proposé de reporter à la rentrée de l'année 2014 les modifications éventuelles des nouveaux rythmes scolaires. Mme Marie-Paule PERINET-MARQUET expose, en effet, cette réforme. Les élus jugent que ce changement va être très complexe à mettre en place car la commune, de par sa taille, ne dispose pas d'infrastructures et d'agents pour encadrer les enfants dans des activités pédagogiques. L'incidence financière n'en sera d'ailleurs que plus importante. « Cette réforme a été menée sans se préoccuper de la capacité des communes à la mettre en œuvre alors même que l'Etat n'a proposé que 50 euros d'aide par enfants et par an, et ce uniquement pour l'année 2013-2014. L'Etat a lancé un processus coûteux puisqu'il continue à dépenser autant pour ses écoles tout en imposant des dépenses nouvelles aux collectivités locales sans les aider pour autant » déclare Monsieur le Maire.

Le report de la mise en place des rythmes scolaires est adopté à l'unanimité.

7°) Convention médecine préventive

Il est proposé de donner autorisation à Monsieur le Maire pour signer la mise à jour de la convention annuelle avec le Centre de Gestion pour la médecine du travail à destination du personnel communal.

Adopté à l'unanimité.

Chapitre eau et assainissement

8°) Convention avec Megève

Il est proposé de lancer une étude en vue d'une possibilité de mutualisation de la ressource en eau potable entre PRAZ et MEGEVE, à la demande de la commune de MEGEVE. Il s'agit, pour l'heure, d'adopter uniquement le principe de lancer l'étude. La commission « Gestion de l'eau » reviendra vers le Conseil Municipal prochainement pour faire approuver la convention qui liera Praz à Megève afin de valider le coût de l'étude et la répartition financière.

Des élus s'interrogent sur l'intérêt de Praz de payer cette étude qui intéresse surtout Megève, qui doit justifier de nouvelles ressources en eau pour pouvoir maintenir un certain nombre de surfaces constructibles dans son futur Plan Local d'Urbanisme. Dans le cas contraire, à une échéance d'une quinzaine d'année, au regard du développement urbain, Megève ne pourrait répondre aux besoins en eau durant les périodes de pointe (vacances de Noël et février principalement).

M. Anthony CHAMBET explique que l'étude permettrait de faire un diagnostic des réseaux d'eau potable et de leurs points faibles (notamment les bouts de réseaux). Bien qu'elle n'ait pas vraiment de caractère urgent pour le village, elle serait intéressante pour Praz car elle ne se limiterait pas à définir des solutions pour alimenter Megève mais bien à apporter des préconisations pour renforcer nos propres réseaux. Même si, à terme, un maillage entre les deux communes n'était pas retenu, l'étude serait donc utile pour Praz.

Adopté à l'unanimité.

9°) Compte administratif budget de l'eau 2012 – Approbation

Monsieur Claude JOND, adjoint aux finances, expose au Conseil municipal le compte administratif du budget annexe Eau et Assainissement de l'année 2012 qui se présente à l'identique du compte de gestion établi par la Trésorerie Principale de Sallanches, soit :

	Exploitation	Investissement
Recettes	548.869,75 €	337.806,70 €
Dépenses	531.944,47 €	526.568,23 €
Résultats de l'exercice	16.925,28 €	- 188.761,53 €
Résultat antérieur reporté	136.185,69 €	202.933,69 €
Résultat de clôture 2012	153.110,97 €	14.172,16 €
Résultat consolidé	167 283,13 €	

La section d'exploitation présente un excédent de 16 925,28 € et la section d'investissement, un déficit de 188 761,53 € avant répartition des excédents ou déficits reportés. Compte tenu des résultats antérieurs s'élevant à 136 185,69 € en section d'exploitation (compte 002) et à 202 933,69 € pour la section d'investissement, le résultat de clôture 2012 présente un excédent de 153 110,97 € pour la section d'exploitation et un excédent de 14.172,16 € pour la section d'investissement, soit un résultat consolidé de 167 283,13 €.

Adopté à l'unanimité.

10°) Compte de gestion budget de l'eau 2012 – Approbation

Monsieur Claude JOND, adjoint aux finances, précise qu'il est identique au compte administratif et l'on peut donner quitus à Monsieur le Trésorier Principal pour la tenue du budget.

Adopté à l'unanimité.

11°) Tarif eau et assainissement – Approbation

I. Partie fixe :

Il est proposé de reconduire à l'identique les droits fixes pour les deux services d'eau et d'assainissement, ainsi que la location des compteurs.

Voir tableau page suivante.

<i>Locations de compteur (eau potable)</i>	
<i>Diamètre 15</i>	<i>9,15 € TTC</i>
<i>Diamètre 20</i>	<i>9,15 € TTC</i>
<i>Diamètre 25</i>	<i>20,63 € TTC</i>
<i>Diamètre 30</i>	<i>21,46 € TTC</i>
<i>Diamètre 40</i>	<i>34,04 € TTC</i>
<i>Diamètre 50</i>	<i>44,27 € TTC</i>
<i>Diamètre 60</i>	<i>122,25 € TTC</i>
<i>Diamètre 65 et combinés</i>	<i>142,71 € TTC</i>

<i>Droits fixes eau potable et assainissement</i>	
<i>Diamètre 15</i>	<i>30,49 € HT</i>
<i>Diamètre 20</i>	<i>30,49 € HT</i>
<i>Diamètre 25</i>	<i>136,84 € HT</i>
<i>Diamètre 30</i>	<i>307,22 € HT</i>
<i>Diamètre 40</i>	<i>489,67 € HT</i>
<i>Diamètre 50</i>	<i>652,33 € HT</i>
<i>Diamètre 60</i>	<i>873,69 € HT</i>
<i>Diamètre 65 et combinés</i>	<i>1262,74 € HT</i>

II – Partie proportionnelle

Le S.I.V.U. Megève/Praz en charge de l'exploitation de la station d'épuration n'augmentera pas sa redevance pour 2013 (1,65 €HT/m³).

Pour l'Année 2013, la redevance pour Pollution fixée par l'Etat (reversée à l'Agence de l'Eau) est augmentée de 0,06 € /m³, ce qui la porte à 0,28€/m³.

La redevance pour Modernisation des réseaux de collecte reste inchangée soit 0,15 €/m³.

Au vu des futurs travaux à réaliser sur les réseaux humides, il est proposé de pratiquer une augmentation du prix de l'eau potable de 0,02 €HT/m³. Le tarif de l'assainissement reste inchangé.

- Eau : le mètre cube d'eau consommée : 0,92 € H.T. (avec une TVA à 5,5%)

- Assainissement : le mètre cube d'eau consommée : 1,83 € H.T. (avec une TVA à 7%)

Adopté à l'unanimité.

12°) Budget de l'eau 2012 – Affectation des résultats

Vu les résultats de l'exercice 2012, Monsieur l'Adjoint aux finances propose les affectations suivantes des montants :

- En section d'investissement en réserves compte 1068 pour un montant de 3 000,00 €
- Le report en section d'investissement (ligne 001 en recette) pour un montant de 14 172,16 €
- Le report en section d'exploitation (ligne 002 en recette) pour un montant de 150 110,97 €

Adopté à l'unanimité.

13°) Budget de l'eau 2013 – Approbation

Il est proposé d'approuver le budget primitif 2013 de la commune de Praz sur Arly avec reprise des résultats en équilibre :

- 726.600,00 € en section d'exploitation
- 419.808,04 € en section d'investissement

Adopté à l'unanimité.

Chapitre travaux et forêts

14°) Programme travaux ONF 2013

Monsieur le Maire fait connaître à l'assemblée qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale et en forêt du B.A.S. proposés par les services de l'Office National des Forêts pour l'année 2013. La nature des travaux est la suivante :

Forêt communale :

– Intervention en futaie irrégulière combinant relevé de couvert, dégagement de semis, nettoyage, dépressage et intervention sur les perches (parcelles forestières n° 4 et 8). Le montant estimatif des travaux est de 2 950 Euros ht pour la Parcelle 4 et autant pour la Parcelle 8. Ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une subvention du Conseil Régional au taux de 30 %.

– Entretien du périmètre (parcelle forestière 15 les Evettes) pour 2200 euros ht.

Forêt du B.A.S. :

– Dépressage avec nettoyage de jeunes peuplements (parcelles forestières n° A)

Le montant estimatif des travaux est de 3 750 Euros ht.

Ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une subvention du Conseil Régional.

QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE MAIRE ET NON INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour.

QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DES AJOINTS AU MAIRE

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour.

QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DES RAPPORTEURS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour

QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour

COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

ETAT des ROUTES

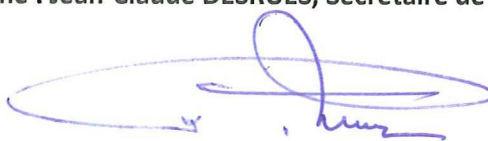
Monsieur Dominique PELISSIER fait remarquer le mauvais état général des voies de circulation suite aux intempéries de cet hiver, notamment sur une partie de la route des Thouvassières et sur le tronçon de la route de l'Arly qu'il est prévu de terminer cette année. Il faudra intervenir rapidement. Un budget conséquent sera à prévoir cette année pour la voirie.

Prochaine séance du CONSEIL MUNICIPAL le 03 Avril 2013 à 20 h.

Monsieur le Maire, constatant l'ordre du jour épuisé, lève la séance publique à 21 h 30.

PROCES-VERBAL de SEANCE DRESSE le 23 Mars 2013 par le SECRETAIRE ELU par ses PAIRS PRESENTS en l'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 21 Mars 2013.

Signé : Jean-Claude DESRUES, Secrétaire de séance.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke and a small flourish.

Vu pour être affiché le lundi 25 mars 2013 conformément aux prescriptions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Signé le Maire : Yann JACCAZ

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large 'Y' followed by a horizontal stroke and a small flourish. To the left of the signature is a circular official stamp of the Municipality of Praz-sur-Arly, Haute-Savoie, featuring a coat of arms with a sun and a mountain.

COMMUNE DE PRAZ-SUR-ARLY
SECTION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2013
DÉTAIL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE

	ASSOCIATIONS	Année 2013		Année 2012 (pour info)	Année 2011
		Demandées	Votées		
A s s o m m u n i t a i l o e n s s	Amicale des Sapeurs Pompiers de Praz	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €
	Amicale Pêche "LA TRUITE PRALINE"	550,00 €	550,00 €	500,00 €	500,00 €
	Anciens Combattants de Praz	500,00 €	450,00 €	450,00 €	420,00 €
	Ass. Familiale de Praz	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	1 800,00 €
	Ass. Praz les Arts	3 500,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €
	Le Chœur du Pratz (anciennement Ass. Praz Loisirs)	1 750,00 €	1 600,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
	Bibliothèque Praline	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
	Comité des Fêtes de Praz - Fonctionnement	20 000,00 €	20 000,00 €	20 500,00 €	20 000,00 €
	Comité des Fêtes de Praz - Assurance mauvais temps	10 000,00 €	10 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
	Concours des Maisons Fleuries	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	Groupe Folklorique "Lou Gapians du Praz"	ne demande pas		2 500,00 €	
	Subv. Fonctionnement École Privée des Varins	21 000,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €
	Syndicat Agricole de Praz (dont indemnités gravières)	15 000,00 €	14 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
	Ass. Sportive de l'école : Voyage Scolaire	2 190,00 €	2 235,00 €	1 660,00 €	
	Bien vivre en à Praz	ne demande pas		550,00 €	
	Jumelage ROSCOFF	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
	La Guilde du Dragon de Tirecorde	747,50 €	500,00 €	1 500,00 €	
	La Riule	1 500,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
	Sous-total	87 137,50 €	84 835,00 €	76 660,00 €	69 720,00 €
Club des Sports	Club des Sports de Praz - Fonctionnement		3 000,00 €	2 000,00 €	4 500,00 €
	Club des Sports de Praz - Partenariat jeunes conventionnés		12 000,00 €		
	Partenariat Sportifs	20 000,00 €	20 000,00 €	19 995,00 €	30 850,00 €
	Ski Club de Praz	36 500,00 €	36 000,00 €	36 500,00 €	33 500,00 €
	Vélo Club de Praz	4 100,00 €	4 100,00 €	4 100,00 €	4 100,00 €
	Club Praz-Montagne	2 500,00 €	2 500,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
	Sous-total	63 100,00 €	77 600,00 €	65 595,00 €	75 950,00 €
Autres	Amicale du Personnel Communal	à définir	à définir	1 350,00 €	1 350,00 €
	Ass. Aide à Domicile (ADMR)	6 250,00 €	6 250,00 €	5 000,00 €	4 000,00 €
	Ass. Vivre en Val d'Arly	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
	Syndicat Race d'Abondance	500,00 €	500,00 €	500,00 €	420,00 €
	Jeunes Sapeurs Pompiers de la Combe d'Arly (4 enfants de Praz)	Pas de montant	400,00 €		
	Syndicat Hippique et Mulassier	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
	Syndicat Éleveurs Mulassiers (FLUMET)	1 500,00 €			
	Sous-total	10 000,00 €	8 900,00 €	8 600,00 €	7 670,00 €
Collège de Rochebrune	Ass. Sportive Collège de Rochebrune (6 € pour 32 élèves)	192,00 €	192,00 €	186,00 €	150,00 €
	Echange (96 € pour 4 élèves)	384,00 €	384,00 €	384,00 €	472,50 €
	Voyages scolaires (55 € pour 13 élèves)	715,00 €	715,00 €	880,00 €	600,00 €
	Sous-total	1 291,00 €	1 291,00 €	1 450,00 €	1 222,50 €
Collège St.Jean	Commission des Sports (course école) (Demande entre 13€ et 97€ /élèves)	2 231,00 €	1 082,00 €	1 270,00 €	1 442,74 €
	Échanges Scolaires (Demande entre 13€ et 97€ /élèves) (23 élèves)				
	Fournitures Scolaires (Demande entre 13€ et 97€ /élèves) (23 élèves)				
	(Soit 2013 = 47,04 € par élève) Sous-total	2 231,00 €	1 082,00 €	1 270,00 €	1 442,74 €
SS-Total	Ensemble des Subventions Associations	163 759,50 €	173 708,00 €	153 575,00 €	156 005,24 €
Autres Subventions					
Office du Tourisme Divers	Subvention de Fonctionnement Office du Tourisme	410 000,00 €	416 000,00 €	410 000,00 €	402 000,00 €
	Espace Diamant Promotion	6 000,00 €	reporté sur l'OT	6 000,00 €	6 000,00 €
	MB RACE	10 000,00 €	6 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	Sous-total	426 000,00 €	422 000,00 €	426 000,00 €	418 000,00 €
Collège St-Jean	Restaurant Scolaire (23 élèves 135 jours à 1,20 €)	6 706,00 €	3 726,00 €	3 185,91 €	3 181,60 €
LPDR	Part communale	104 247,10 €	104 247,10 €	104 247,10 €	79 482,79 €
Meg'Accueil	Multi Accueil	29 100,00 €	29 100,00 €		18 686,98 €
	Accueil de Loisirs	15 000,00 €	15 000,00 €		
	Micro Crèche	8 500,00 €	8 500,00 €		10 674,18 €
	Sous-total	52 600,00 €	52 600,00 €	53 921,10 €	29 361,16 €
TOTAL GÉNÉRAL		753 312,60 €	741 281,10 €	740 929,11 €	686 030,79 €